

*Les subsides*

qualité des produits que nous consommons et que nous consommerons, des prix de revient de biens dont l'eau est un élément essentiel, et du prix de la consommation également dans chaque ménage.

Les scientifiques nous disent que les contaminants toxiques constituent la menace immédiate la plus grave aux intérêts des générations futures, à cause du temps que mettent les processus naturels à les extraire de l'eau. Cette durée est extrêmement longue. Les scientifiques nous disent également qu'il y a des activités auxquelles s'adonne la génération actuelle qui dégradent à tel point la qualité de l'eau que les générations futures auront moins de latitude dans son utilisation. Dans des régions, les eaux ont été tellement polluées que certaines utilisations, par exemple les plages, la natation et l'approvisionnement en eau des municipalités sont menacées, quand elles ne sont pas rendues impossibles. Les scientifiques nous disent également qu'il y a contamination des poissons et destruction d'espèces végétales et animales.

Les scientifiques signalent l'existence de contaminants toxiques persistants dans les Grands lacs, et inévitablement dans le bassin du Saint-Laurent. Ce que cela veut dire, c'est que les générations actuelles, en utilisant les cours d'eau comme égouts où déverser les produits chimiques usés, sont peut-être en train de charger les générations futures de coûts énormes pour se procurer un avantage éphémère. Pour protéger les intérêts des usagers futurs, il est impératif de faire appel aux rapports scientifiques que nous recevons continuellement. Il est donc impératif que le gouvernement soit décidé à agir, à mettre en œuvre des programmes bien précis.

● (1140)

Deux principes doivent nous guider: tout d'abord, la conservation de la qualité de l'eau pour la génération qui viendra. Nous devons la lui léguer dans le même état que nous l'avons reçue des générations précédentes, et non la dégrader. Ensuite, il faut éviter de nous fermer des portes. Il faut conserver la diversité du stock de cette ressource naturelle. En appliquant ces deux principes, il y a deux procédés que nous pouvons adopter et suivre: d'abord, mettre fin aux abus actuels, qui ont entraîné la dégradation de notre eau, et ensuite empêcher que de pareils abus ne se reproduisent à l'avenir.

Mais que fait le gouvernement, ce gouvernement dit progressiste-conservateur, alors qu'il n'est ni progressiste ni conservateur du point de vue de l'environnement? Il y a des questions bien précises à poser au gouvernement, relativement à ce qu'il fait au sujet du Niagara, et de ses projets à long terme. Comment se propose-t-il de protéger l'eau et la santé des générations futures? Si le milieu industriel a besoin d'encouragements pour accélérer la réalisation d'égouts séparatifs, d'un contrôle convenable, d'installations d'équipements modernes, et si les municipalités ont de plus en plus besoin d'être aidées pour l'épuration des eaux usées et la remise en état des ruisseaux, des rivières et des autres étendues d'eau, qu'est-ce que le gouvernement projette de faire à ce sujet dans sa deuxième année de mandat?

Je donnerai une brève chronologie des mesures ministérielles prises depuis le mois d'octobre 1984 alors que le Canada et les États-Unis publiaient conjointement le très important rapport du comité chargé d'étudier la toxicité du Niagara. On a observé le mutisme au sujet des recommandations figurant

dans ce rapport. Un mois plus tard, en novembre 1984, le gouvernement mettait au rancart le centre de toxicologie de Guelph. Nous avons donc perdu jusqu'ici deux années précieuses qui auraient dû être utilisées pour établir un centre de haute compétence dont nous avons grandement besoin pour mieux comprendre l'effet de substances chimiques toxiques dans l'environnement. Le gouvernement a également réduit les fonds affectés au Conseil national de recherches. Il a supprimé un secrétariat important qui s'occupait entre autres choses des polluants. Le gouvernement a réduit de 3.8 millions les crédits accordés au Service canadien de la faune. Quelle façon d'agir scandaleuse à propos d'une question de plus en plus importante qui préoccupe davantage les Canadiens!

En mars 1985, le gouvernement décidait de ne pas réclamer au Conseil du Trésor les 2.5 millions annuels utilisés à effectuer des recherches sur les rives de la rivière Niagara. Il lui a substitué une caisse de un million de dollars par an à laquelle participent des établissements privés pour étudier n'importe quelle question. Ainsi, l'intérêt porté au Niagara a diminué. Deux mois plus tard, en mai 1985, l'ancien ministre de l'environnement s'occupait enfin de l'affaire et se rendait à Washington discuter de la situation de notre rivière internationale tout en promettant un programme qui veillerait à mettre rapidement en application toutes les mesures voulues tout le long du Niagara. M. Lee Thomas est venu à Ottawa. Il y a eu une réunion, mais aucune déclaration ni aucune initiative n'a été annoncée. Le programme proposé par M. Thomas, du domaine public outre-frontière, a été mis sous le boisseau au Canada.

En décembre 1985, la Société royale du Canada et le Conseil national de recherches des États-Unis publiaient conjointement un important et volumineux rapport qui faisait les manchettes en raison de sa portée. Il a été rédigé grâce à des fonds fournis par la Donner Foundation. Depuis lors, on se tait, aucune mesure, aucune réponse, rien.

En janvier nous avons appris qu'il y avait deux postes à combler au sein de la Commission mixte internationale qui, comme vous le savez monsieur le Président, étudie presque tous les jours ces questions. Ces deux postes sont à combler depuis 14 mois. Malheureusement, le premier ministre (M. Mulroney) feint d'ignorer le nombre de personnes compétentes disponibles et décide de choisir dans la réserve tory d'hommes finis, MM. Fulton et Welch qui, pour m'exprimer en termes mitigés, connaissent les problèmes des Grands lacs autant qu'un cobra connaît ceux du Pôle nord.

Quelle déception, monsieur le Président, étant donné les nombreux hommes de talent disponibles au sein des organismes non gouvernementaux, parmi les fonctionnaires de l'État à la retraite qui jouissent d'une longue expérience ainsi que des personnes venant d'autres milieux. Cela démontre de façon non équivoque que le gouvernement ne comprend pas combien il importe d'avoir des représentants canadiens compétents et bien préparés.

La semaine dernière, nous avons reçu le deuxième rapport au sujet de la rivière St. Clair. Le ministre de l'Environnement (M. McMillan) a affirmé à la presse que c'était la fin d'une longue épopée et que les polluants ainsi que les produits chimiques toxiques seraient contrôlés quand la nouvelle loi sur les polluants de l'environnement entrerait en vigueur. Peut-on être assez naïf pour croire qu'on réussira à améliorer l'exploitation